

Qu'est-ce que le service civique

Le service civique est une forme de volontariat indemnisé par l'État et qui attire de plus en plus de jeunes.

Définition du service civique

- Culture et loisirs
- Éducation pour tous
- Environnement
- Solidarité
- Sport
- Intervention d'urgence en cas de crise
- Mémoire et citoyenneté
- Santé
- Développement international et action humanitaire
- Citoyenneté européenne

Ainsi, l'objectif du service civique est de mobiliser les jeunes sur les défis sociaux et environnementaux mais aussi de découvrir le milieu associatif et professionnel à travers des missions qu'ils leur seront confiés.

Pour qui ?

Pour s'engager dans une mission de service civique, il faut avoir entre 16 et 25 ans. (les personnes en situation de handicap jusqu'à 30 ans.)

À savoir : les mineurs de 16 et 17 ans ont besoin d'une autorisation parentale et les conditions d'engagement sont aménagées.

Qu'est-ce que le service civique

Durée du service civique

Le service civique dure généralement de 6 à 12 mois. En général, le contrat est de 8 mois.

Votre contrat peut aller de 24h à 35 h par semaine. Ainsi, vous pouvez travailler à temps partiel ou être étudiant en parallèle de votre service civique.

À savoir : le service civique relève du volontariat. Ainsi, les missions qui vous seront proposées seront complémentaires de celles des salariés (elles ne peuvent pas remplacer un emploi.)

Avantages du service civique

Vous êtes indemnisé de 600,94 € par mois quel que soit le nombre d'heures par semaine. De plus, vous pouvez bénéficier de 111,94 € supplémentaires si vous êtes étudiant boursier ou si vous vivez dans une famille allocataire du RSA.

En outre, vous disposez d'une protection sociale.

Exemple de service civique :

Si vous recherchez un service civique dans le domaine de la culture et du loisir, vous pourrez trouver des services civiques avec pour missions l'initiation des jeunes aux pratiques culturelles en organisant des visites dans des musées, expositions...

Si vous recherchez un service civique dans le domaine de la solidarité vous pourrez trouver des services civiques qui vous permettent d'apporter une aide à des personnes âgées ou isolées dans leur vie quotidienne.

Qu'est-ce que le service civique

Ressources utiles :

<https://www.service-civique.gouv.fr>

<https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Service-civique/Le-service-civique/Le-service-civique-c'est-quoi-Principes-et-objectifs>

<https://www.onisep.fr/vers-l-emploi/decouvrir-le-monde-professionnel/les-contrats-en-faveur-des-jeunes/le-service-civique>